



Sgen-CFDT Bourgogne

Communiqué
Du 21 janvier 2019

Grève du 24 janvier 2019 : Le Sgen-CFDT Bourgogne appelle les agents de l'Education Nationale à se mobiliser.

Le Sgen-CFDT constate avec regret que le ministère de l'Education Nationale et son ministre s'entêtent à vouloir faire passer leur réforme des lycées et à dégrader les conditions de travail de ses agents.

Le Sgen-CFDT dénonce depuis des mois **le caractère bâclé d'une réforme du bac** et du lycée général et technologique en passe de rater l'essentiel, à savoir la réussite des lycéens et la construction d'un véritable parcours bac-3 bac+3. Ces réformes présentent à l'heure actuelle trop de défauts, d'incohérences et d'imprécisions que la publication accélérée de la carte des spécialités et des programmes n'ont pas résolu. Le Sgen-CFDT demande en conséquence un report de la mise en œuvre de la réforme du lycée pour permettre aux équipes pédagogiques de travailler, et pour faire évoluer le cadre de la réforme par des négociations à tous les niveaux. Cela impose a minima une application en seconde à la rentrée 2019, une application en première décalée à la rentrée 2020 et en terminale à la rentrée 2021.

Les fermetures de postes dans l'académie (15 administratifs et 87 professeurs de collège lycée) et l'absence de création dans le 1^{er} degré malgré le dédoublement des CE1 REP annoncent une nouvelle dégradation des conditions d'études des élèves et de travail des personnels. Cette décision de fermeture de postes est purement idéologique, et ses conséquences sont en contradiction totale avec les discours du chef de l'Etat et du gouvernement. Cela n'est pas compatible avec l'ambition d'un enseignement de qualité et d'une plus grande égalité de réussite, ni d'une bonne administration du système éducatif et du respect des agents du service public.

Le Ministère pense avoir trouvé la martingale au sujet de la rémunération des enseignants du second degré : puisque les enseignants s'estiment mal rémunérés, il suffirait de **leur imposer une deuxième heure supplémentaire**. Comme si les collègues pouvaient supporter un alourdissement obligatoire de leur charge de travail. Le Sgen-CFDT s'oppose au retour du « Travailler plus pour gagner plus ! ». Nous alertons donc une nouvelle fois sur l'intensification du travail qui en résultera.

Alors que le défi de l'orientation dans ces réformes précipités des lycées reste à relever, le Sgen-CFDT Bourgogne dénonce le manque de **psy-EN** à même de le relever dans l'académie. Une application ou un site internet comme ONISEP Horizon 2021 ne remplaceront jamais le professionnalisme de nos collègues psychologues de l'Education Nationale.

Le Sgen Bourgogne a déposé un préavis de grève pour le 24 janvier ; nous appelons tous les agents à s'associer à toutes les actions locales.

Le Sgen-CFDT Bourgogne rappelle :

- Son opposition à une approche uniquement budgétaire de la Fonction publique ;
- Son attachement à un service public d'éducation de qualité, garant de la cohésion sociale et accessible à tous les usagers, sur tous les territoires, en particulier ruraux, de la Bourgogne.
- Son attachement à un service public d'orientation de qualité, accessibles à tous sur tout le territoire, garant de la réussite des jeunes.
- Son exigence de mesures collectives (notamment valeur du point, mise en œuvre de PPCR, compensation de la CSG, prise en charge de 50 % de la mutuelle) améliorant le pouvoir d'achat des agents
- Son attachement à un dialogue social de qualité qui tienne compte de la parole des agents.

Responsable relations avec la presse : Florent Lavenet

Secrétaire général du Sgen-CFDT : Yann Rousset

Nous contacter :

site internet : www.sgenfdt-bourgogne.fr

mail : bourgogne@sgen.cfdt.fr

[twitter : https://twitter.com/SgenBourgogne](https://twitter.com/SgenBourgogne)

téléphone : 03-80-30-23-54

Sgen-CFDT Bourgogne, 6 bis rue Pierre Curie, 21000 Dijon